ABD AUTOS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelles
Au capital de 1000 Euros
Siège social :
22 CHEMIN DES CUJALAS 31120 ROQUES

PROCÈS VERBAL DE NOMINATION DU PREMIER PRÉSIDENT

Les soussignés :

MONSIEUR Abdessadok Farouk
Né le 7 juin 1986 à RELIZANE - de nationalité Française
Demeurant 22 CHEMIN DES CUJALAS 31120 ROQUES
Marié

Ici présent.

Conformément aux dispositions de l'article 1846 du Code Civil et à l'article 13 des statuts de la société dénommée ABD AUTOS, Société par actions simplifiée unipersonnelles, en formation, au capital de 1000 euros, dont le siège social sera fixé au 22 CHEMIN DES CUJALAS 31120 ROQUES

Procèdent à la nomination suivante :

NOMINATION DU PRÉSIDENT

Est nommé comme premier Président :

Monsieur Abdessadok Farouk 22 CHEMIN DES CUJALAS 31120 ROQUES

La durée de mandat n'est pas limitée.

1. ACCEPTATION DE MANDAT – POUVOIRS

La personne ci-dessus nommée déclare qu'à sa connaissance rien ne fait obstacle à l'exercice du mandat à elle confié.
Qu'en conséquence elle l'accepte.

Tous pouvoirs sont confiés à tous porteurs d'originaux, de copies ou extraits conformes des présentes à l'effet de l'accomplissement de toutes formalités requises.

Fait à TOULOUSE.
Le *19/09/2024*

En 3 originaux.
Abdessadok Farouk
Signature à faire précéder de la mention
« Bon pour acceptation du mandat de la fonction de Président »

Bon pour acceptation du
mandat de la fonction de président